



# L.F.F.S. - PROVINCE DE NAMUR

Secrétariat provincial: Jean Scheers, Fays 6/c, 5590 Achêne

## Coupes provinciales

**Formulaire à remplir et à renvoyer  
au secrétariat provincial en respectant le délai de 15 jours  
avec la date de programmation (privilégier le courriel)**

Numéro du match:

Club visité:

Club visiteur:

Date proposée:  Heure:

Salle:

Date d'envoi du formulaire au secrétaire provincial:

Prénom du C.Q. du club visité:

Nom du C.Q. du club visité:

**Signature du C.Q.**  
(si le formulaire est envoyé par courrier postal)

*Les matches doivent se jouer durant les semaines fixées  
au calendrier de la Coupe.*

*Jusqu'aux huitièmes de finale, aucune remise de match du championnat n'est  
autorisée durant ces semaines afin de programmer un match de coupe.*

*Le renvoi du présent formulaire sans signature est autorisé par courriel  
à condition d'utiliser l'adresse courriel du correspondant qualifié du club visité  
communiquée sur le formulaire d'inscription au championnat.*